

Communications municipales à la séance du Conseil communal du 21 mai 2015

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité vous fait part des communications suivantes :

1) Ecublens en cours de labellisation « Cité de l'énergie »

Dans le cadre du projet « Cité de l'énergie », la Commune d'Ecublens a été audité le 22 avril dernier. Au terme de son évaluation, le résultat obtenu par la Commune a été estimé à 56 %. Le dossier de demande de labellisation a alors pu être déposé auprès de l'Association Cité de l'énergie le 11 mai dernier. Par la suite, la commission du label étudiera de manière approfondie notre demande et statuera sur notre certification en juin prochain (publication des décisions le 12 juin 2015).

Afin de célébrer l'obtention du label, une manifestation publique sera organisée le 3 octobre prochain sur la place François Silvant.

Le programme de politique énergétique, datant à l'origine de 2011 et faisant partie intégrante du dossier susmentionné, a été actualisé et adopté par la Municipalité le 13 avril dernier. Il est disponible sur notre site internet à l'adresse suivante :

http://www.ecublens.ch/images/stories/Greffe/documents/Display/programme_politique_energetique_2015-2019.pdf

2) Commission d'intégration et d'échange Suisses-Etrangers (CIESEE) - Soirée d'information des droits politiques

La Commission d'intégration et d'échange Suisses-Etrangers de la Commune d'Ecublens organisera le mercredi 30 septembre 2015, à 20 h 00, à la grande salle du Motty, une soirée d'information sur les droits politiques, principalement destinée à la population étrangère de notre Commune en vue des élections communales de 2016.

Cette présentation sera neutre, mais nous souhaitons que chaque parti politique d'Ecublens ait un emplacement et puisse se présenter après la séance, lors de la verrée offerte aux participants. D'autres indications seront envoyées directement aux Présidents des partis avec plus d'informations.

3) Statistique des demandeurs d'emploi

Régulièrement, la Municipalité vous remet les graphiques comprenant les derniers chiffres connus concernant l'évolution du chômage pour la population d'Ecublens.

Les chiffres communiqués concernent non seulement les chômeurs, mais aussi les demandeurs d'emploi. La différence n'étant pas si évidente que cela, nous vous en rappelons ci-dessous les définitions telles que données par l'Office régional de placement (ORP) :

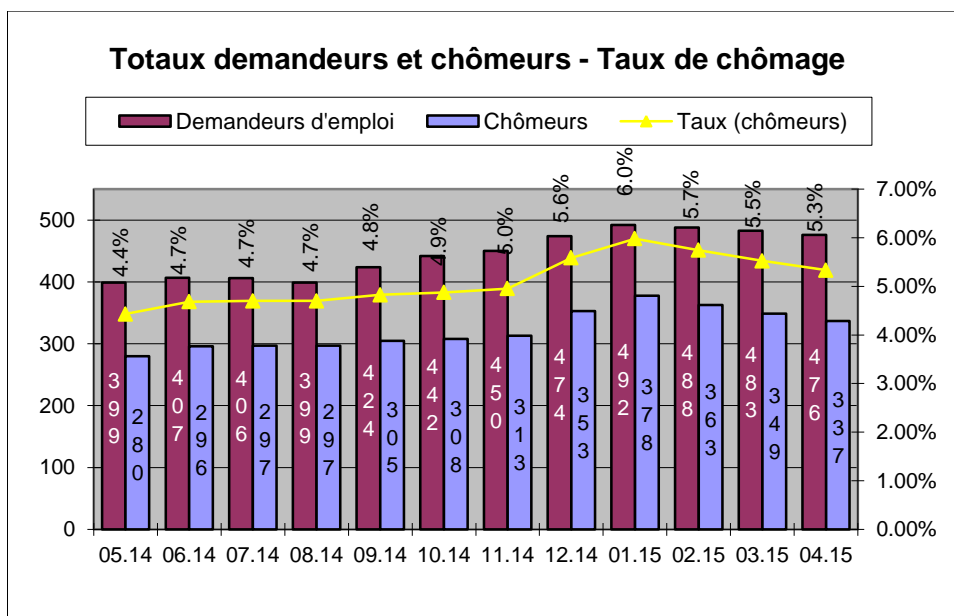
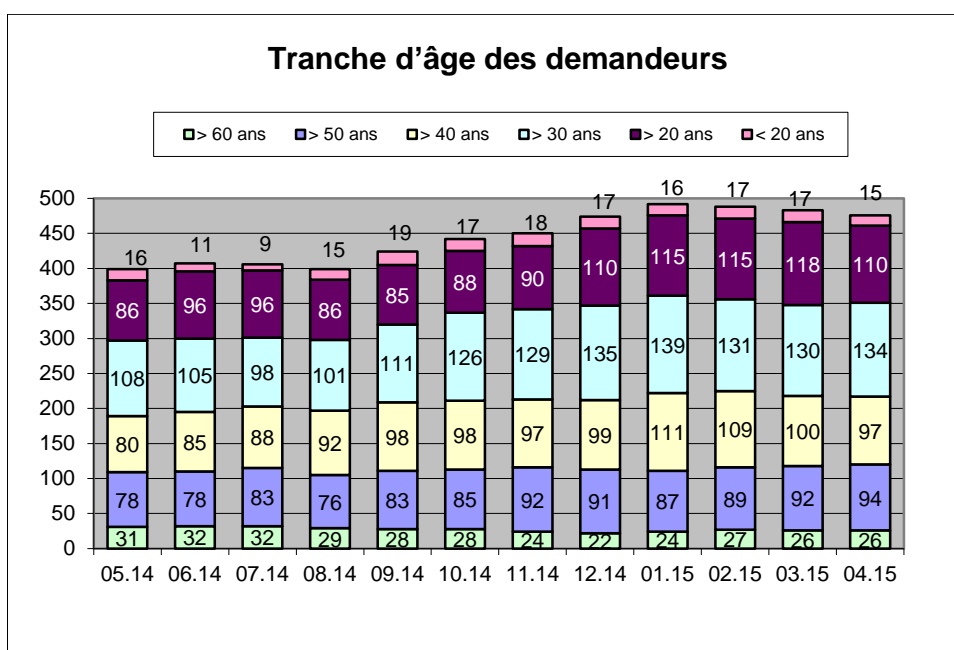
- chômeurs : toute personne inscrite à un ORP qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement ;
- demandeurs d'emploi : toute personne inscrite à un ORP.

Ces deux catégories ne sont pas forcément liées au versement d'une indemnité chômage.

D'autre part, vous pourrez trouver de plus amples renseignements et détails sur le sujet en vous rendant sur le site internet de l'administration cantonale à l'adresse suivante :

www.vd.ch/fr/themes/economie/emploi-chomage/publications/statistiques-du-chomage/

Vous y trouverez notamment des statistiques plus détaillées, mais uniquement à l'échelle du Canton et du District.



4) Population

Situation au 30 avril 2015 : **12'356 habitants** (12'244 au 30 avril 2014).

La Municipalité

Ecublens/VD, le 8 mai 2015
10.02.08 – PB/lg